

ANNEXE 7

Schémas des procédures pour la Commission administrative de règlement de la relation de travail

Schéma 1 : demande par une seule partie à la relation de travail (demande unilatérale)

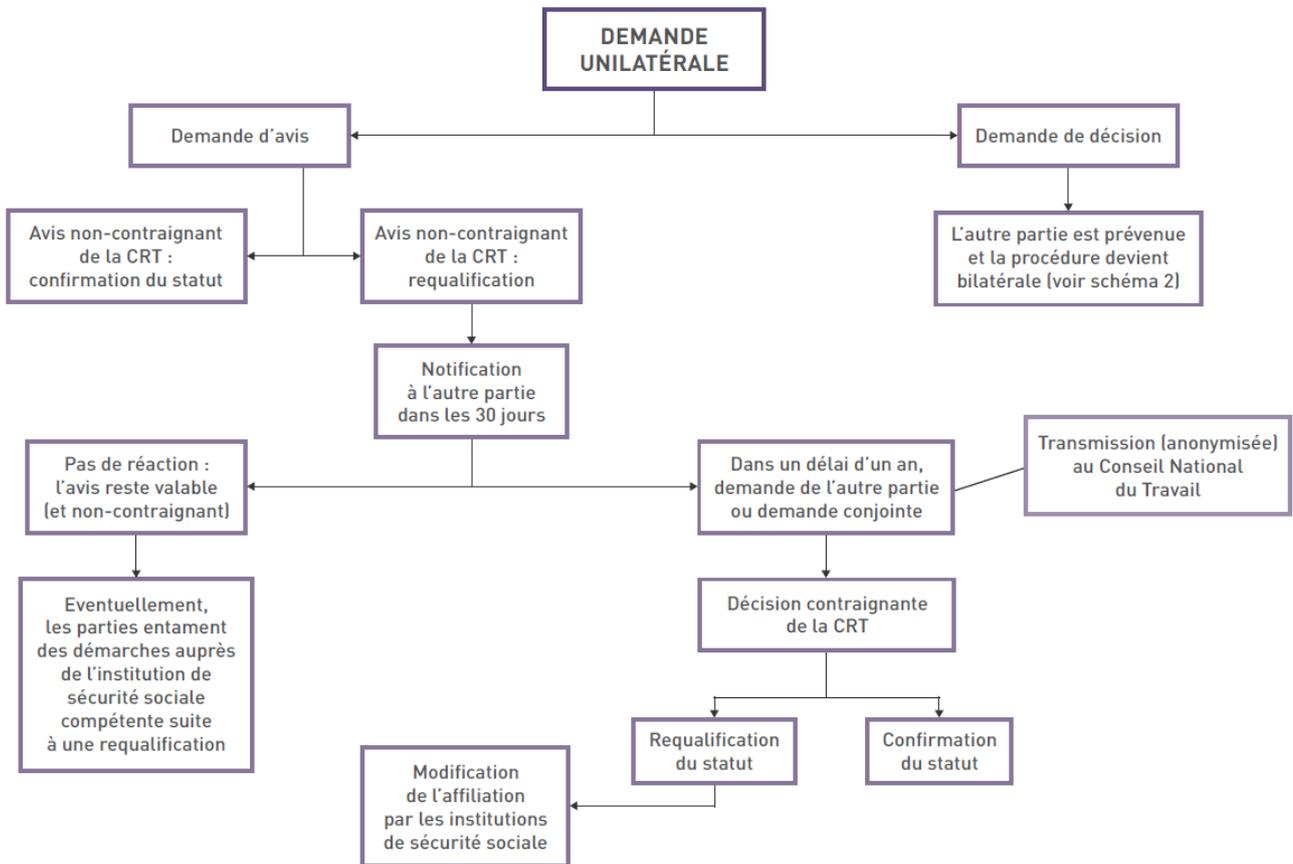


Schéma 2 : demande par les deux parties à la relation de travail (demande conjointe)

